

Zeitschrift: La vie musicale : revue bimensuelle de la musique suisse et étrangère
Herausgeber: Association des musiciens suisses
Band: 3 (1909-1910)
Heft: 3

Rubrik: Nécrologie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

furent conviées les « Sociétés » de tous les coins de France. Il n'y aurait rien à dire de cette solennité banale, si l'attention n'avait été retenue par la présence de Vincent d'Indy, président honoraire du jury. Le Maître, en effet, avec son dévouement ordinaire pour tout ce qui touche au développement de son art, avait tenu à assister en personne aux séances placées sous son patronage. Toutefois, il n'a pas voulu que ce fût en vain que tant de fanfares enrôlées et de chœurs insipides aient frappé ses oreilles, et, avant son départ, il a tenu à laisser à cette foule son impression sincère et des conseils bien sentis. A l'heure des discours, quand, l'un après l'autre, les organisateurs se congratulaient mutuellement d'avoir contribué à l'éducation des peuples et au triomphe du Beau, et déjà ne pensaient qu'au feu d'artifice, Vincent d'Indy leur a rappelé qu'au milieu des réjouissances on ne devait pas oublier la musique, et, bravement, il a demandé la permission de constater que l'exécution des morceaux n'avait pas été précisément parfaite : « Comment se fait-il qu'en un siècle, dit-il, où tout marche si vite, idées, forces, inventions, en ce siècle d'évolution et de désir ardent de progrès, en ce siècle de réformes de toutes sortes, comment se fait-il que, seul, l'Orphéon soit resté immuable?... Et cependant quelle belle et généreuse idée, en principe, que celle de l'Orphéon, la masse populaire chantant et exécutant instrumentalement des œuvres qui lui apprendraient ce que c'est que la Beauté!... Il s'agirait seulement de donner un léger coup de pied à la sacro-sainte organisation orphéonique, soit en établissant un répertoire de bonne musique, de vraie musique, répertoire dans lequel seraient pris les morceaux de concours, soit en n'acceptant au concours que les seules sociétés qui présenteraient un programme, je ne dis pas même artistique, mais seulement musical. Faire autrement, c'est propager la laideur dans l'âme populaire, c'est la tromper — et c'est coupable! »

Si tous les présidents de ces cérémonies hybrides qui forment les concours de musique parlaient avec cette conscience et cette franchise, peut-être assisterions-nous à une transformation des idées musicales du peuple, qui sait apprécier les belles œuvres, lorsqu'elles lui sont présentées dans une interprétation dignes d'elles.

NECROLOGIE

Sont décédés :

— A Berlin, le 15 septembre, **Sally Liebling**, pianiste de l'ancien groupe de Weimar où Liszt réunissait chaque été un grand nombre d'élèves aujourd'hui de plus en plus clairsemés. Liebling fut l'accompagnateur attitré d'Amalie Joachim, d'Etelka Gerster, Il était le « pianiste de salon » par excellence, ainsi que le prouvent du reste ses compositions pour le piano. Depuis une dizaine d'années Liebling avait presque entièrement renoncé à son art et avait pris la direction effective de la Direction de concerts Jules Sachs.

— Au cours d'un voyage en Suisse, le pédagogue et l'écrivain musical bien connu à Breslau, **Robert Ludwig**, auteur également d'un certain nombre de lieder.

— A Dresde, **Edouard Zillmann**, compositeur de nombreuses œuvres pédagogiques et d'une longue série d'autres compositions appartenant aux genres les plus divers.

BIBLIOGRAPHIE

HUG FRÈRES & Cie, Leipzig & Zurich.

Volkmar Andreae, *Sechs Gedichte in schweizer-deutscher Mundart von Meinrad Lienert*, op. 16.

Six mélodies d'une rare saveur, où la musique complète et souligne admirablement le texte, tantôt sentimentale sans fadeur (toujours l'intraduisible *Innigkeit*, presque inconnue du Latin), tantôt humoristique sans vulgarité. Oh! le charme du dialecte attaché à la terre aimée, reflet vivant de la vie du peuple dans ce qu'elle a de plus profond et de plus personnel! Et ce charme, M. Volkmar Andreae l'a décuplé par l'apport de ces mélodies que l'on sent sorties, elles aussi, des profondeurs de l'être. Ne sont-elles pas du reste „Mym liebe Frauli gwidmet"? Tout au plus pourrait-on reprocher à quelques unes d'entre elles un développement harmonique un peu „chevillé". Le souvenir de Richard Strauss (et pas du meilleur) erre de temps à autre sur le clavier. Qu'importe, puisqu'à lire ou entendre ces mélodies on se sent plus de joie au cœur, puisqu'on y sent palpiter la